



SODEPA

Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
Livestock Development Corporation

ADDITIF N°001/A/SODEPA/CIPM/2026 DU 06/04/2026

Le Directeur Général de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) informe le public que les modifications ci-après sont apportées dans les trois (03) Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ci-après :

- I. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/SODEPA/CIPM/2026 DU 12 MARS 2026 RELATIF A LA
MISE EN PLACE DE HUIT (08) FORAGES AVEC CHATEAU D'EAU
DANS LES SITES DE FARO, NDOKAYO, DJOHONG ET AFANLOUM
POUR LE COMPTE DE LA SODEPA DANS LE CADRE DU
FINANCEMENT DU PLAN INTEGRE D'IMPORT-SUBSTITUTION
AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE (PIISAH).

Pièce N° 1 : Avis d'Appel d'Offres

VERSION ANGLAISE

AU LIEU DE :

15. Evaluation criteria

Bids will be evaluated according to the following main criteria:

a. Eliminary criteria

These include:

- Non conformity of at least 80% of the essential criteria;

LIRE PLUTOT:

15. Evaluation criteria

Bids will be evaluated according to the following main criteria:

a. Eliminary criteria

These include:

- Non conformity of at least 60% of the essential criteria;

Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

AU LIEU DE :

17.1 **Caution de soumission** : le montant de la caution de soumission est fixé à **deux pourcent (02%)** du montant TTC. Le délai de validité est de **trente (30) jours** à compter de la date limite originale de validité des offres.

LIRE PLUTOT :

17.1 **Caution de soumission** : le montant de la caution de soumission est fixé à **un pourcent (01%)** du montant TTC. Le délai de validité est de **trente (30) jours** à compter de la date limite originale de validité des offres.

Pièce N° 4 : Cahier des Clauses Administratives Particuliers (CCAP)

AU LIEU DE :

ARTICLE 28 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT DU MARCHÉ

Quinze (15) exemplaires originaux du Marché seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du prestataire, conformément à la réglementation en vigueur.

LIRE PLUTOT :

ARTICLE 28 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT DU MARCHÉ

Vingt (20) exemplaires originaux du Marché seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du prestataire, conformément à la réglementation en vigueur.

Le reste sans changement.

- II. APPEL D'OFFRES N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2026 DU 12 MARS 2026 POUR LA FOURNITURE DE MILLE (1000) KITS BIBERON A VEAUX ET SIX MILLE QUATRE-VINGT-DIX (6090) OUTILS DE CONDITIONNEMENT ET D'EMBALLAGE DE LAIT A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA) DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU PLAN INTEGRE D'IMPORT-SUBSTITUTION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE (PIISAH), Exercice 2026.

Pièce N° 1 : Avis d'Appel d'Offres

VERSION FRANÇAISE

AU LIEU DE :

15. Critères d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- de l'absence de la lettre de soumission ;
- l'absence du cautionnement de soumission ainsi que le récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de **48h** après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- de l'absence du certificat d'origine ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

- de la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect des modèles des pièces du DAO ;
- du non-respect d'au moins 60% des critères essentiels ;
- du non-respect des caractéristiques majeures des équipements ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des **trois (03) dernières années** d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP d'autre part.

LIRE PLUTOT :

15. Critères d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- de l'absence de la lettre de soumission ;
- l'absence du cautionnement de soumission ainsi que le récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de **48h** après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- de l'absence du certificat d'origine ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- de la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d'au moins 60% des critères essentiels ;
- du non-respect des caractéristiques majeures des équipements ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des **trois (03) dernières années** d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP d'autre part.

Le reste sans changement.

III. RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SODEPA/CIPM/2026 DU 12 MARS 2026 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN TRACTEUR ET SES ACCESSOIRES DANS LE RANCH DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA) DE NDOKAYO DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU PLAN INTEGRE D'IMPORT-SUBSTITION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE (PIISAH), EXERCICE 2026.

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature
3

Pièce N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

VERSION FRANCAISE

AU LIEU DE :

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA au plus tard le **08 avril 2026 à 12 heures précises** et devra porter la mention ;

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08 avril 2026 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences située au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction Générale sise à MFANDENA, Rue FOE.

15. Critères d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.2 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- de l'absence de la lettre de soumission ;
- de l'absence du cautionnement de soumission ainsi que le récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)
- de l'absence du certificat d'origine ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d'au moins **60%** des critères essentiels ;
- du non-respect des caractéristiques techniques majeures des équipements ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des **trois (03) dernières années** d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP d'autre part.

LIRE PLUTOT :

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA au plus tard le **15 avril 2026 à 12 heures précises** et devra porter la mention ;

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 avril 2026 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences située au 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Direction Générale sise à MFANDENA, Rue FOE.

15. Critères d'Evaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- de l'absence de la lettre de soumission ;
- de l'absence du cautionnement de soumission ainsi que le récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- de la non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d'au moins 60% des critères essentiels ;
- du non-respect des caractéristiques techniques majeures des équipements ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des **trois (03) dernières années** d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP d'autre part.

ds

de

de

VERSION ANGLAISE

AU LIEU DE :

11. Submission of Bids

Each bid, drafted in French or English in **seven (07) copies**, including the original and six (06) copies labelled as such, must reach SODEPA's Service of Public Contract and Assets by **12 noon** at the latest on **08 avril 2026** and must bear the following;

13. Opening of Bids

The bid shall be opened once. The opening of administrative files as well as technical and financial bids shall take place on **8th April 2026** at **1pm prompt** by the SODEPA Internal Tender Board, in the Conference Room located on the first Floor of the Building of the Head Office at MFANDENA, Rue FOE.

14. Evaluation Criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory criteria and essential criteria.

14.1 Eliminatory Criteria

Failure to comply with these criteria shall result in the rejection of the bid. These include:

- Absence of the letter of submission;
- Absence of bid bonds during the opening of bids;
- Non -production after 48 hours of a part of an administrative file judged to be non-compliant or absent at bid opening (except bid bonds)
- Absence of original certificate ;
- Absence of the supplier's approval or authorization issued by the manufacturer, or absence of supplier's approval or authorization issued by a distributor approved by the manufacturer, accompanied by the distributor's certificate of approval;
- Absence of a prospectus, catalog, drawings or technical data sheet produced by the manufacturer;
- Absence of dated and signed integrity charter;
- Absence of engagement for the respect of social and environmental clauses;
- Absence of a quantified unit price in the financial tender
- Proof of acceptance of contract conditions
- Misrepresentation, fraud or falsification of documents ;
- Not satisfying at least **60%** of the essential criteria;
- Failure to comply with the major technical characteristics of the equipment;
- Absence of a declaration of honor that the company has not abandoned any contract in the past three (03) years on the one hand and does not feature on the list of defaulting companies established by MINMAP on the other hand.

LIRE PLUTOT :

11. Submission of Bids

Each bid, drafted in French or English in **seven (07) copies**, including the original and six (06) copies labelled as such, must reach SODEPA's Service of Public Contract and Assets by **12 noon** at the latest on **15th April 2026** and must bear the following;



13. Opening of Bids

The bid shall be opened once. The opening of administrative files as well as technical and financial bids shall take place on **15th April 2026 at 1pm prompt** by the SODEPA Internal Tender Board, in the Conference Room located on the first Floor of the Building of the Head Office at MFANDENA, Rue FOE.

14. Evaluation Criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory criteria and essential criteria.

14.1 Eliminatory Criteria

Failure to comply with these criteria shall result in the rejection of the bid. These include:

- Absence of the letter of submission;
- Absence of bid bonds during the opening of bids;
- Non -production after 48 hours of a part of an administrative file judged to be non-compliant or absent at bid opening (except bid bonds);
- Absence of the supplier's approval or authorization issued by the manufacturer, or absence of supplier's approval or authorization issued by a distributor approved by the manufacturer, accompanied by the distributor's certificate of approval;
- Absence of a prospectus, catalog, drawings or technical data sheet produced by the manufacturer;
- Absence of dated and signed integrity charter;
- Absence of engagement for the respect of social and environmental clauses;
- Absence of a quantified unit price in the financial tender;
- Proof of acceptance of contract conditions;
- Misrepresentation, fraud or falsification of documents ;
- Not satisfying at least **60%** of the essential criteria;
- Failure to comply with the major technical characteristics of the equipment;
- Absence of a declaration of honor that the company has not abandoned any contract in the past three (03) years on the one hand and does not feature on the list of defaulting companies established by MINMAP on the other hand.

Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

AU LIEU DE :

12. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres devront parvenir sous pli fermé et scellé au plus tard le **08 avril 2026 à 12 heures précises**, avec accusé de réception ou par dépôt contre récépissé à l'adresse suivante :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le **08 avril 2026 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences de l'immeuble abritant la Direction Générale, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier, en raison **d'un représentant par soumissionnaire**.

Les critères éliminatoires dans l'Avis d'Appel d'Offres sont valables pour le Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

Les critères éliminatoires dans l'Avis d'Appel d'Offres sont valables pour le Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

LIRE PLUTOT :

12. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres devront parvenir sous pli fermé et scellé au plus tard le **15 avril 2026 à 12 heures précises**, avec accusé de réception ou par dépôt contre récépissé à l'adresse suivante :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le **15 avril 2026 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODEPA, dans la Salle des Conférences de l'immeuble abritant la Direction Générale, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier, en raison **d'un représentant par soumissionnaire**.

Le reste sans changement.



Yaoundé, le **06 AVR 2026**



LE DIRECTEUR GENERAL
Maître d'Ouvrage, Autorité
Contractante »



Denis KOULAGNA KOUTOU

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM / SODEPA
- Affichage
- Archives /Chronos



SODEPA

50 ans au service de l'élevage et de l'agriculture
Société à Capital Public - Capital Social: 11 962 221 262 FCFA
Siège Social: Direction Générale Rue Foe Yaoundé - Cameroun
RCCM N° RC/YAO/2021/M/454 - Contribuable n° 037400008375-5

SODEPA «SA»
B.P. 1410 - Tél.: +237 222 200 810 - Fax: +237 222 200 809
Site web: www.sodepa.cm Email: Infos@sodepa.cm